

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 15 mai 2017 à 20h.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.

4.1 ouverture de soumission - Opération de la cantine plage Haldimand

4.2 ouverture de soumission - Entretien ménager - Bâtiments de la plage Haldimand

4.3 ouverture de soumission - Fourniture d'un service de location d'embarcations nautiques sans-moteur - Plage Haldimand de Gaspé

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

5.3.1 aide financière aux camps de jour – été 2017

5.3.2 reconnaissance de l'organisme club de boxe olympique du grand gaspé

5.3.3 colloque Carrefour Action Municipal et Famille – budget de réalisation

5.4 Travaux publics

5.5 Services administratifs et aéroport

5.5.1 comptes du mois;

5.6 Services juridiques et Greffe

- 5.6.1 autorisation d'activités - Festival de Petit-Cap
- 5.6.2 participation de la Ville de Gaspé au programme de partenariat territorial du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- 5.6.3 modification au contrat d'exploitation de location d'Autos B.C. Inc. pour le service de location de véhicules à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé
- 5.6.4 vente du lot 5 396 798, cadastre du Québec à Monsieur Daniel Mainville

5.7 Direction générale

- 5.7.1 protocole d'entente - Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR)
- 5.7.2 appui à la démarche de la Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

5.8 Ressources humaines

- 5.8.1 entrée en fonction devancée comme employés temporaires
- 5.8.2 modification à la description de fonction et du poste de contremaître aux approvisionnements et à la mécanique
- 5.8.3 création d'un poste cadre de gestionnaire de l'aéroport à la direction de l'Aéroport

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 6.1 amendant le règlement 1073-09 règlement sur la préparation, la collecte et la disposition des matières recyclables et résiduelles
- 6.2 décrétant une dépense d'une somme de 524 585 \$ et un emprunt d'une somme de 174 202 \$ pour la réfection de la station du surpresseur de la rue Saint-Narcisse
- 6.3 décrétant une dépense d'une somme de 267 600 \$ et un emprunt d'une somme de 194 600 \$ pour le remplacement d'une partie d'une conduite d'aqueduc sur la rue St-Narcisse
- 6.4 règlement amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant les usages autorisés dans la zone CR-270 afin de permettre, comme usage spécifiquement

permis dans cette zone, l'usage industrie artisanale de la bière et afin d'assujettir cet usage au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no. 1171-12, en modifiant le texte PLAINE INONDABLE DE LA RIVIÈRE-AU-RENARD de l'article 23.3.1 DISPOSITIONS RELATIVES ET MODALITÉS D'APPLICATION et modifiant la délimitation de la plaine inondable de la Rivière-au-Renard

7. AVIS DE MOTION

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 modification à la résolution 17-01-014 - Acquisition d'une parcelle de terrain - Rue Monseigneur-Leblanc - Madame Nicole Beaupré

9.2 demande de prix - Entretien halte routière de York et rue de la Reine

9.3 comité consultatif d'urbanisme;

9.4 AVIS DE MOTION

9.5 AVIS DE MOTION

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;

- durée maximale: 10 minutes;

- chaque intervenant doit s'identifier;

- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,
Greffière**